

langues officielles. Il est intéressant de consulter à ce propos le tableau 5.17 qui donne une répartition provinciale du nombre et de la proportion de personnes ayant déclaré le français ou l'anglais comme langue maternelle. Les gains relatifs de l'anglais comme langue maternelle pendant la période 1961-71 sont survenus principalement dans les provinces de l'Ouest au détriment d'autres langues maternelles telles que l'ukrainien, l'allemand et le polonais, étant donné que les descendants d'immigrants déclarent plus souvent l'anglais comme langue maternelle qu'au cours des décennies précédentes.

Langue officielle. Le tableau 5.18 donne des chiffres préliminaires du recensement de 1971 sur la population parlant l'une des deux langues officielles du Canada ou les deux, en les comparant aux chiffres de 1961. Ce tableau indique qu'en 1971, 67.1% de l'ensemble de la population pouvait parler l'anglais uniquement, 18.0% le français uniquement, et que 13.4% de la population était bilingue. Ces ratios représentent une faible augmentation du pourcentage de la population pouvant parler le français et l'anglais par rapport au chiffre de 1961 (12.2%).

Langue parlée à la maison. Une nouvelle question sur la langue la plus souvent parlée à la maison a été introduite dans le recensement de 1971 sur la recommandation de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et à la demande d'autres groupes. Elle ajoute une nouvelle dimension et donne un nouvel aperçu des langues au Canada, étant donné que certaines personnes, en particulier les immigrants, n'utilisent aucune des deux langues officielles comme langue la plus souvent parlée à la maison. Par contre, il se peut que bien d'autres personnes ayant une langue maternelle autre que l'anglais n'utilisent plus leur langue maternelle à la maison. Les résultats préliminaires du recensement de 1971 indiqués au tableau 5.16 révèlent que 67.0% de la population parlait le plus souvent l'anglais à la maison, alors que 60.2% seulement avait déclaré l'anglais comme langue maternelle.

5.3.3 Groupe ethnique, religion, lieu de naissance

Une population composée de divers groupes ethniques, confessions religieuses et pays de naissance engendre des problèmes politiques, économiques et sociaux d'une nature tout à fait différente de ceux d'un pays dont la composition est plus homogène. Toutefois, il est également vrai que différents antécédents introduisent de la variété et de la diversité dans la vie nationale. En raison du caractère varié de la population canadienne, les chiffres fournis par les recensements décennaux sur des sujets tels que la composition ethnique et religieuse sont d'un intérêt général et continuellement en demande. Comme les résultats définitifs du recensement de 1971 n'étaient pas prêts au moment de la rédaction de ce chapitre, les tableaux 5.19 à 5.21 donnent des chiffres préliminaires arrondis au millier. Ainsi que l'indiquent les renvois des tableaux, on trouvera les chiffres définitifs dans les bulletins pertinents du recensement.

Groupes ethniques. La composition ethnique de la population du Canada a considérablement varié au cours des années en raison de nombreux facteurs, notamment des différences dans l'afflux et la provenance des immigrants. Ces dernières années, on a pu observer une diminution progressive de la part du groupe des îles Britanniques et une augmentation correspondante de celle d'autres groupes ethniques européens, sauf le groupe français. Par exemple, le premier groupe est tombé de 57.0% de l'ensemble de la population en 1901 à 44.6% en 1971, tandis que les autres groupes européens sont montés de 8.5% à 23.0%. Le groupe français est resté relativement stable, passant de 30.7% en 1901 à 28.7% en 1971 à la suite de tendances irrégulières à la baisse. Le tableau 5.19 donne des chiffres préliminaires pour 1971 relativement aux principaux groupes ethniques du Canada, ainsi que des données antérieures tirées des deux recensements décennaux précédents de 1951 et 1961.

Confessions religieuses. Les chiffres du recensement relatifs aux confessions religieuses ne mesurent pas la pratique religieuse ou le degré d'adhésion à un corps religieux en particulier. Les recensés devaient répondre à la question «Quelle est votre religion?» et inscrire si possible une confession, une secte ou une communauté spécifique. Ainsi, les données du recensement à ce sujet se rattachent aux confessions religieuses auxquelles les personnes déclarent appartenir, adhérer ou accorder leur préférence, avec la faculté d'indiquer «aucune religion» le cas échéant. D'après les chiffres préliminaires pour 1971, donnés au tableau 5.20, trois personnes sur quatre au Canada ont indiqué en 1971 l'une des trois confessions religieuses comportant le plus grand nombre de membres - Catholique romaine, Église Unie ou Église anglicane. Les groupes qui ont le plus progressé depuis 1961 sont les Témoins de Jéhovah et l'Église